



S3 de Grenoble
Spécial Isère

Supplément n°1 d'août 2018
au bulletin n°225 de juillet 2018
Prix du numéro : 1 euro (abonnement : 12 euros)

Sommaire

Edito / Calendrier	p 1
Education prioritaire	p 2
Parcoursup / Brève	p 3
Stage numérique	p 4

Cahier central «En cas de gros temps»

Edito	p I
Kit de survie	p II
Témoignages	p IV

SASSENAGE PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 31/08/2018

Édito

RESPECT

Un mot au cœur de nos métiers, au cœur de la relation éducative, au cœur des relations humaines comme nous les concevons, un mot brandi par l'Institution, mis en exergue et même sacralisé. Un mot chargé d'humanité mais aussi de tous les espoirs de la République pour ses citoyens. Un mot qui porte en lui la réciprocité, le respect est par essence mutuel, mais un mot qui est aussi exigé pour chacun, attendu de tous.

Quand un sbire du Président de la République s'autorise à frapper des manifestants le 1er mai ; quand le gouvernement exige des ménages, des étudiants, des locataires, des retraités des efforts financiers tout en poursuivant les cadeaux aux actionnaires ; quand il s'apprête à réduire drastiquement les compétences des commissions paritaires, considérant que les fonctionnaires n'ont pas à faire entendre leur voix ; quand il établit une journée de carence sous-entendant que les arrêts maladies sont de complaisance ; quand il chasse les migrants, niant leurs droits humains ; quand il diminue nos rémunérations (gel du point d'indice) tout en exigeant notre engagement sans faille pour le service public ; quand il s'apprête à atomiser les régimes de retraites ; quand le ministre veut nous dire quoi et comment enseigner ; quand les effectifs dans les classes ne cessent d'exploser ; quand les recteurs, impuissants face à la crise du recrutement, pressurent les présents (heures supplémentaires, refus de temps partiel, de détachement ou même de démission) : nos dirigeants du haut de leur pouvoir n'ont cure du respect.

Alors, sans jamais nous en départir, il nous faut exiger le **respect** pour nous et nos élèves. L'exiger avec une solidarité sans faille, en s'indignant et en transformant cette indignation en force de rassemblement, en s'organisant collectivement pour affirmer encore et toujours qu'une autre école, un autre monde sont possibles où le mot respect ne sera plus galvaudé !

Alexis Reynaud

**120 000
EMPLOIS
SUPPRIMÉS
SANS NUIRE À
LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC ?**

Ça ne serait pas du pipeau ?

ÉDUCATION PRIORITAIRE : la nouvelle carte se prépare !

L'actuelle carte de l'Éducation prioritaire est entrée en vigueur en septembre 2015 pour une durée de 4 ans.

À l'époque, pour l'académie de Grenoble et en dépit de toutes nos oppositions et mobilisations, sa mise en place s'était traduite par l'éviction des lycées de l'examen de la carte et par la perte franche de trois réseaux de l'Éducation prioritaire (5 entrants et 8 sortants) et alors même que le contexte social de certains établissements s'était dégradé.

En Isère, trois réseaux ont été sortis du périmètre de l'Éducation prioritaire : ceux des collèges Jules Valles à Fontaine, Fernand Léger à Saint Martin d'Hères (deux banlieues populaires de Grenoble) et collège Georges Brassens à Pont Évêque (ville du Nord Isère touchée aussi par la pauvreté).

Les combats menés par les personnels de ces établissements, accompagnés par le Snes-Fsu aux niveaux départemental, académique et national, ont permis de conserver pendant trois ans quelques moyens liés à l'appartenance à l'éducation prioritaire, mais le compte n'y était pas !

Aujourd'hui, il est temps de rebattre les cartes !

Dès ce premier trimestre scolaire, des discussions et des groupes de travail doivent se tenir au niveau national et aux niveaux académiques pour la construction de la prochaine carte de l'Éducation prioritaire : mise en place prévue pour la rentrée 2019. La carte doit donc être définie et intégrée au budget 2019 pour la distribution des moyens dès le mois de janvier prochain.

À l'heure actuelle, le taux de chômage, la précarisation et les inégalités sont loin de reculer. De nombreux établissements (écoles, collèges et lycées), en Éducation prioritaire ou pas, concentrent les difficultés économiques, sociales et scolaires. **Il est fondamental de se faire entendre dès à présent pour que la nouvelle carte soit établie en fonction des besoins de tous les établissements du 1er et du 2nd degré, et non en fonction d'un simple contingent budgétaire et de critères de distribution d'une enveloppe fermée et prédéterminée.**

Entre autres, nous demandons d'ores et déjà que les lycées soient pris en compte, que les équipes de Vie scolaire et les équipes pluri-professionnelles soient renforcées là où il en est besoin et que les indemnités liées à l'exercice

en Éducation prioritaire soient aussi versées aux AED et AESH !

Dès ce mois de septembre 2018 : auto-évaluation des projets de chaque réseau !

Alors que le calendrier et les modalités d'évaluation de la carte actuelle ne nous sont pas encore connus, les réseaux (via les conseils école-collège et/ou les comités de pilotage) doivent retourner au rectorat l'auto-évaluation de leurs projets pour octobre 2018. Cette auto-évaluation s'appuie sur le référentiel pour l'éducation prioritaire (<http://eduscol.education.fr/cid76446/referentiel-pour-l-education-prioritaire.html>) lequel, rappelons-le n'a pas valeur réglementaire.

M. Laporte, DASEN adjoint, a annoncé lors d'un comité de pilotage en collège REP fin juin 2018 : « *Les moyens que l'académie obtiendra dépendront des projets mis en œuvre dans les réseaux* ».

Cette évaluation, quelle qu'en soit la nature, ne saurait se faire sans la participation de tous les acteurs de l'Éducation prioritaire. Il est donc urgent de se réunir pour faire l'état des lieux des besoins en moyens, personnels, formations et conditions de travail dans nos établissements.

C'est pourquoi, la section SNES-FSU Isère propose une auberge espagnole « Éducation prioritaire » le mercredi 19 septembre à 19h à la Bourse du travail de Grenoble.

Anne-Marie Guillaume

ALERTE NOUVEAUTÉ en REP+ : LA PRIME AU MÉRITE !

Lors de la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait promis la création d'une prime de 3000 euros pour les personnels en REP+. Après plusieurs reports, le Ministère a annoncé sa mise application, mais de façon échelonnée : 1000 euros pour l'année scolaire 2018-2019, puis un versement pendant les deux années scolaires suivantes.

La grande nouveauté : le Ministère souhaite adosser une partie de cette prime à l'atteinte collective de résultats (progrès des élèves, accomplissement du projet d'école ou du projet d'établissement/contrat d'objectifs). Autrement dit, verser une partie de la prime REP+ en fonction du « mérite » des personnels !

Ce n'est pas en instaurant une mise en concurrence entre personnels et/ou entre réseaux que l'on construit le lien et les solidarités dans les équipes pour lutter contre le déterminisme social !

C'est inacceptable !

Le SNES-FSU demande l'augmentation de l'indemnité REP/REP+, l'attribution de cette indemnité à l'ensemble des personnels exerçant dans ces établissements, y compris les AED et les AESH, et s'opposera à toute tentative de subordonner l'attribution d'une partie de cette indemnité à des objectifs de performance !



Le service public,
on l'aime, on le défend

PARCOURSUP : la sélection sociale est en marche

Le 19 juin 2018, la procédure Parcoursup est suspendue « *pour permettre aux candidats de se concentrer pleinement sur leurs révisions et les épreuves du bac* ». Sur les 812 053 candidats qui avaient confirmé au moins un vœu en phase principale (on avait déjà perdu les autres...) :

* 78,5% des candidats avaient reçu au moins une proposition d'admission ;

* 21,5 % des candidats soit n'avaient pas encore reçu de proposition, soit étaient en attente de place. Parmi eux, environ 10 000 candidats avaient déjà quitté la plateforme avant d'avoir reçu une proposition !

Comment se concentrer sur ses épreuves du bac avec la préoccupation permanente de savoir que l'on n'a pas obtenu la formation de sa préférence. Comment envisager l'avenir avec des SI et des PEUT-ETRE ? Pire encore, comment passer ses examens en sachant être déjà sur le carreau ? Le tout après avoir passé des heures à rédiger, accompagné ou non, des lettres de motivations et des CV qui n'auront même pas été lus !

Avec APB, le candidat recevait une réponse sur chacun de ses vœux hiérarchisés : les résultats ne lui étaient pas toujours favorables et il s'agissait toujours d'un classement : quand il manquait des places dans les formations, il faut des critères pour sélectionner. Le tirage au sort est évidemment scandaleux !

Mais avec Parcoursup, c'est encore plus fort ! Ce ne sont pas les vœux qui sont hiérarchisés : ce sont les candidats eux-mêmes ! Et ce, à chaque moulinette de l'algorithme, car la priorité est aux méritants ! Si après la xième moulinette on est toujours sans réponse OUI, c'est que l'on est classé dans le fond du panier !

C'est un véritable mépris pour tous les élèves qui se lancent et se battent pour accéder aux études supérieures, souvent en dépit de difficultés sociales, familiales ou de santé !

C'est un véritable tri social sous couvert de tri au mérite qui est mis en place !

Pour illustration :

* Sur la plateforme si un candidat oublie de répondre à toutes les propositions après avoir

dit «oui» à l'une d'elles, il est alors considéré démissionnaire.

* Les candidats sans aucune proposition d'admission peuvent saisir la commission d'accès à l'enseignement supérieur. S'ils refusent la proposition de la commission (affectation trop éloignée ou formation inadaptée) ils sont considérés démissionnaires et **deviennent responsables de leur situation**.

Ces derniers mois, le débat APB/Parcoursup n'a fait que cacher la véritable problématique : le manque de places, de moyens et d'enseignants dans le supérieur. Les incitations faites aux candidats de se saisir d'une année de césure ou d'une expérience de volontaire en service civique ne masquent pas le manque de places : 40 000 pour la rentrée 2018 !

Le 25 août 2018 :

* 585 412 candidats ont accepté une proposition sur la plateforme mais 16% d'entre eux gardent un autre vœu en attente qui correspond mieux à leur priorité.

* 45 937 candidats sont qualifiés d'inactifs. Ils sont censés être contactés par le rectorat pour identifier leurs souhaits pour la rentrée... à 48 heures de certaines phases d'inscription...

En croisant l'ensemble des situations et d'après les chiffres mêmes du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, **ce sont au total 60 770 candidats inscrits sur Parcoursup qui sont sans solution**.

Le chiffre clef : 165 867 candidats ont quitté la procédure Parcoursup. (76 000, échec au bac + 89 900, autres situations)

En clair : 1 candidat sur 5 du nombre initial des inscrits a quitté Parcoursup

Quoi qu'il en soit, pour le SNES-FSU, c'est NON à ces nouvelles règles instaurant la sélection à l'entrée dans les études supérieures.

La FSU renouvellesademande d'ouverture, en urgence, des places nécessaires dans le Supérieur, l'abrogation de la loi ORE et l'abandon de Parcoursup !

Anne-Marie Guillaume

< 15

DEPUIS LE TEMPS QU'ON LE DIT !

Une étude scientifique récente démontre que réduire la taille des classes permet aux élèves les plus fragiles de progresser !

Pour être réellement efficace, la réduction de la taille de classe doit être importante (bien inférieur à 20 élèves). Une étude de terrain réalisée par Pascal Bressoux et Laurent Lima, "*La place de l'évaluation dans les politiques éducatives : le cas de la taille des classes à l'école primaire en France*", montre que les effets du dédoublement sont massifs pour la réduction de la grande difficulté scolaire.

Alors qu'attend donc le ministère pour étendre le dispositif 100% réussite au CP à tous les niveaux des 1er et 2nd degrés !

Source : <http://www.education.gouv.fr/cid117637/4-mesures-pour-batir-l-ecole-de-la-confiance.html>

« Le numérique dans l'Éducation Nationale, y voir plus clair »

Le stage qui questionne nos relations au numérique !

Le mardi 26 juin 2018, les participants étaient très nombreux au stage organisé par la section départementale pour écouter les témoignages, les analyses d'animateurs passionnés par le numérique, dans toutes ses dimensions.

Il aurait fallu bien plus d'une journée pour réfléchir à toutes les problématiques posées par le sujet ! En effet, questionner la pertinence de l'outil numérique ne se résume pas exclusivement à chercher ce que les évolutions technologiques sont supposées apporter aux élèves. Si l'on veut commencer à creuser ce premier sujet, on peut lire « Apprendre avec le numérique », d'Amadiou et Tricot (2014), aux éditions Retz. Ces deux chercheurs en psychologie cognitive (Toulouse) passent au crible 11 mythes liés au numérique à l'école.

Mais, évoquer le numérique, c'est aussi se demander ce que ces outils font à nos métiers : Est-ce toujours un progrès ? Si on nous impose ces outils, quels choix nous reste-t-il dans nos pratiques pédagogiques ? Ces outils limitent-ils ou créent-ils de la liberté pédagogique ? Quel projet d'école le numérique sous-tend-il ?

Si le consensus que le numérique est un outil indéniable (mais qu'il ne reste qu'un outil parmi d'autres !) a rapidement été établi, Claude Caddet du Snes Ardèche nous a exposé les résultats des travaux de différents CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et de la recherche. Tout le monde le ressent intuitivement : le numérique complexifie notre travail et souvent « à l'insu de notre plein gré » !

Selon Marc-Eric Bobillier-Chaumon (GREPS, Lyon 2), avec le numérique, nous sommes soumis à une forme de prescription subjective. Il y a bien sûr les prescriptions « officielles » (programmes) mais aussi toutes les autres prescriptions « officieuses » (équipement de l'établissement de tel ou tel logiciel de vie scolaire, plans numériques ...). Dans ces conditions, nous pouvons très bien nous sentir dépossédés de notre travail et réduits

à être l'interface entre la machine et l'élève ; entre la machine et le Ministère... ou encore avoir le sentiment d'être contrôlés dans notre travail, notamment pour les vies scolaires.

Ce sentiment de « dépossession » n'est, hélas, pas si injustifié. Christophe Cailleaux, militant Snes, formateur et enseignant nous a éclairés sur les dessous (!) de l'industrie du numérique en éducation... Si l'on a déjà entendu parler des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), on connaît moins les Edtech qui regroupent les GAFAM, les géants français et européens du numérique et une nébuleuse de start-up. Les Edtech nous guettent au coin du bois, tel Microsoft qui revendique de savoir, lui, ce qu'est la pédagogie. Pour les Edtech, l'éducation doit devenir un marché. Aussi, les seules à même d'opérer cette transformation sont les entreprises ; les services publics ne sauraient pas faire. Il faut donc que l'État fournisse les moyens financiers aux Edtech pour que ces derniers puissent opérer la transformation de l'École. Et c'est ainsi que J-M Blanquer déclare aux Edtech que le MEN sera un « facilitateur » pour eux parce qu'ils agissent pour le bien commun... CQFD.

La question qui se pose donc est : comment résister à cet envahissement du numérique dans ses pires aspects ? Résistance individuelle vs résistance collective ?

Il n'y a pas de réponse absolue sauf à s'autoriser à dénoncer chaque fois que possible ce que nous pensons être contraire à l'éthique de notre métier. Comme nous l'avons écrit dans nos mandats (Congrès de Grenoble 2016), « il ne faut pas confondre le numérique à l'école et l'école du numérique. »

Manue Pauthier

STAGES 2018-2019

16 octobre

Stage FSU « Siéger en CA et militer dans un S1 »
à Bourgoin Jallieu

06 Novembre

Stage FSU « Risques psychosociaux » à Grenoble

25 janvier

Stage SNES « DGH » à Grenoble

14 mars

à St Etienne de St Géoirs
04 avril
à La Tour du Pin

09 mai

à Grenoble
Stages SNES
déconcentrés
« Démocratisation de l'école et innovations pédagogiques »

CONTACT

S2 de l'Isère

Bourse du travail, 32 avenue de l'Europe - GRENOBLE
04 76 23 14 18
snes.fsu38@wanadoo.fr
http://www.grenoble.snes.edu/38/

PERMANENCES

Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h